Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

2016/294

Paraphe:

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2016/113

Nombres de membres :

En exercice : 125 Présents : 89

Votants: 95 (dont 6 pouvoirs)

POUR: 95 (100 %) CONTRE: 00 (00%) ABSTENTION: 00 (00%) Le quatorze décembre deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se

réunit à Challerange, sous la présidence de M.

Francis SIGNORET

<u>Date de la convocation</u> : 07/12/2016 M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames BAUDART Martine, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, AUDEGOND Michaël, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARTELET Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEGLAIRE Thierry, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FREY Hervé, GAUDARD Daniel, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HULOT Christian, HUREAU Benoit, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Xavier, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MOUTON François, NIZET Daniel, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, RENAUX Thierry, RICHELET Jean Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN STECKELMAN Gérard, VERSTUFT Ghislain.

Représentés: Mesdames COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, NOIRANT Louisette donne pouvoir de vote à Mme BAUDART Martine, PASSERA Karine donne pouvoir de vote à Mme LESUEUR Patricia, ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et Messieurs CHARTIER Thierry donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS.

OBJET: DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PARC ARGONNE DECOUVERTE

Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative du budget annexe « Parc Argonne Découverte » pour tenir compte d'une augmentation des salaires et charges engendrée par le remplacement d'agents indisponibles ;

Considérant par ailleurs la nécessité de régulariser les comptes suite au remboursement réel de l'assurance suite au sinistre intervenu en 2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- APPROUVE la décision modificative du budget annexe Parc Argonne Découverte suivante :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés

Article 64111: Rémunération principale: +3 000€

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Article 678 Autres charges exceptionnelles +13 600€

.../...

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 Atténuations de charges

Article 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel : + 700€

Chapitre 70 Produits des services, domaine et ventes diverses

Article 7062 Redevances et droits des services à caractère culturel : + 2 300€

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Article 7718 Autres produits exceptionnels sur opérations courantes de gestion + 13 600€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET